

FONDATION  
DE  
FRANCE

# *Appel à projets*

2010

**L'Europe  
en plus large**  
espaces ruraux  
et développement durable

Date limite de réception des dossiers  
• 31 mai 2010

# Contexte

Avec les dix pays qui l'ont rejointe en 2004 et les deux qui ont adhéré en 2007, l'Union européenne est désormais constituée de vingt-sept pays. L'espace de solidarité s'est élargi, de nouvelles coopérations entre les organisations citoyennes s'organisent.

Pour développer ces réseaux associatifs et montrer qu'une solidarité européenne concrète existe, la Fondation de France a soutenu depuis sept années la réalisation de 160 projets menés par des acteurs de la société civile française et leurs homologues dans dix des nouveaux Etats membres de l'Union. Guidés par l'équilibre des échanges, ces projets ont concerné tous les domaines d'intérêt général, et depuis 2008, particulièrement ceux inscrits dans une démarche de développement durable.

Sans s'écarter de cette approche, la Fondation de France soutiendra cette année des actions relevant de l'avenir des espaces ruraux. Ces derniers, et les agricultures qui en sont le cœur, ont des histoires et des physionomies très diverses. Mais cette diversité est de plus en plus confrontée à des cadres communs définis dans des processus européens et internationaux de négociation (des accords commerciaux à l'Organisation mondiale du commerce,

de la politique agricole commune, négociations sur les émissions de gaz à effet de serre, ouverture des marchés fonciers...). Ces cadres imposent à tous les territoires ruraux et toutes les agricultures des évolutions et des adaptations spécifiques et parfois convergentes. Or, leurs capacités d'évolution sont inégales et, particulièrement en ces temps de crises, l'avenir des acteurs les moins bien dotés ne se trouve pas dans un modèle de développement unique.

La Fondation de France souhaite apporter un appui aux acteurs qui cherchent à promouvoir un développement local et des agricultures diversifiées. Pour ce faire, elle propose de soutenir des expériences novatrices et des échanges entre partenaires français et est-européens portant aussi bien sur l'analyse des cadres internationaux et européens que sur les expériences diversifiées menées par des acteurs de l'est ou de l'ouest européen.

# Objectifs

L'objectif est de renforcer les dynamiques d'échanges et les capacités de mise en oeuvre de projets communs entre acteurs associatifs européens, au service du développement rural et des petites exploitations agricoles familiales dans une perspective de développement durable.

## **La Fondation de France soutiendra en 2010 des initiatives permettant :**

- une mise en oeuvre de projets communs adossés à des processus de partage de connaissances et d'expérience ;
- des échanges entre acteurs associatifs portant sur les cadres européens

et internationaux qui favorisent ou qui freinent le développement local et particulièrement celui des petites exploitations agricoles familiales ;

- un renforcement et une structuration dans les pays partenaires de capacités locales d'évaluation, d'accompagnement et de promotion de projets ;
- la mobilisation d'expertises externes visant à consolider les partenariats ou les actions entreprises, en particulier si elles sont réalisées par des consultants de l'un des pays partenaires (hors France).

# À qui s'adresse l'appel à projets ?

La Fondation de France prendra en compte les projets présentés par les partenaires français. Associations sans but lucratif ayant déjà engagé – ou se proposant d'engager – une action en faveur du développement rural ou/et des petites exploitations agricoles, avec un homologue constitué et reconnu dans au moins l'un des dix pays retenus : Bulgarie, Estonie, Hongrie,

Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

Une attention particulière sera portée aux projets impliquant des partenaires de plusieurs pays européens, sans exclure les potentialités de liaisons avec d'autres projets ou programmes de même nature dans d'autres régions du monde.

## Dans quel domaine ?

Les projets doivent contribuer à la promotion ou à la défense des valeurs et atouts du développement rural et des petites exploitations agricoles familiales, en cohérence avec les finalités du développement durable : création d'activités économiques, développement de modes de production agricoles et de consommation responsables, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, relations villes-campagne et avec les espaces périurbains.

Une attention particulière sera apportée à la dimension sociale des actions, et en particulier à leurs capacités de création ou de fixation de l'emploi dans les espaces ruraux, y compris par exemple dans la gestion des ressources forestières.

Les éléments de démarche importants pour conduire ces projets sont la participation, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches, l'évaluation participative.

## Les critères et le souci méthodologique

**Le comité de sélection se prononcera au regard de sept critères :**

- les capacités des partenaires à tisser des liens avec les acteurs locaux de la société civile, comme avec les autorités locales en charge de l'aménagement de l'espace rural ;
- la capacité de mise en réseau au niveau national et/ou international ;
- la faisabilité en termes d'adéquation entre le budget, l'action et l'identification claire des charges spécifiquement affectées au projet ;
- les aspects financiers et administratifs (cofinancements acquis et demandés...) ;

- la qualité du suivi et de l'évaluation programmée ;
- la dimension participative à chaque étape du projet et dès sa première phase d'élaboration ;
- la réciprocité et l'équilibre des échanges entre les partenaires.

**Sont exclus de l'appel à projets :**

- les projets d'investissements techniques lourds ;
- les demandes d'aides au fonctionnement des organismes ;
- les projets liés à des actions de jumelage.

## Quel montant de l'aide ? Pour quelle durée ?

Afin d'inciter les demandeurs à développer des partenariats diversifiés, notamment locaux, la Fondation de France ne finance jamais l'intégralité d'un projet.

Les plans de financement mentionneront les autres partenaires financiers sollicités

ou acquis, ainsi que la part d'autofinancement prévue et la valorisation du bénévolat. A titre indicatif, le montant accordé par projet annuellement sera compris dans une fourchette de 15 à 30 000 euros. Les projets pluriannuels pourront être étudiés.

## Comment faire acte de candidature ?

Merci de télécharger le dossier détaillé de demande de subvention (fichier Word) sur le site [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) (rubrique *Nos aides, agir pour l'environnement*).

Toute question relative à cet appel à projets peut être posée par mail à l'adresse :

**[solidaritesinternationales@fdf.org](mailto:solidaritesinternationales@fdf.org)**

La demande de subvention complétée en français ou en anglais, est à envoyer par courrier électronique uniquement à l'adresse **[solidaritesinternationales@fdf.org](mailto:solidaritesinternationales@fdf.org)** (fichier Word d'un poids maximum de 4 Mo)

**La date limite pour l'envoi du dossier est fixée au 31 mai 2010**

Une présélection sera effectuée par un jury avant la fin juin. Les candidats seront informés des résultats par courrier électronique. Si le dossier est présélectionné, les candidats devront compléter le dossier en envoyant sous 10 jours, par courrier électronique, la copie scannée des pièces administratives : statuts, derniers rapports d'activités et bilans, P.V. de la dernière Assemblée Générale, liste des membres du conseil d'administration, relevé d'identité bancaire.

La sélection finale aura lieu à la mi-septembre 2010. Les résultats seront transmis au cours du mois de septembre par courrier électronique aux candidats.

Responsable du programme : Martin Spitz

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.



40 avenue Hoche - 75008 PARIS  
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01

**[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)**